

CSSCT / CSE - FORMATION INITIALE EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Formateur agréé par la DREETS

Réf	Modalité	Durée	Nb stagiaires
RQRECSSESSCT-FAI35	Présentiel	5.0 jour(s) - 35.0h	10



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Comprendre les enjeux liés à la prévention.
- Maîtriser le rôle et les moyens d'action du CSE en SSCT.
- Analyser une situation de travail, un incident, un accident du travail ou une maladie professionnelle.
- Identifier les risques et comprendre leur évaluation.
- Être acteur de la prévention, proposer des actions et en assurer le suivi.
- Communiquer avec les acteurs internes et externes pour promouvoir la prévention.
- Participer aux consultations obligatoires.
- Savoir exercer le droit d'alerte.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Membres du CSE/CSSCT titulaires et suppléants.

Pré-requis

Aucun.



CONTENU

Jour 1 – Comprendre le rôle du CSE en matière de SSCT

- Comprendre les enjeux et le cadre de la SSCT.
- Connaître le cadre juridique : responsabilités, droits et obligations, rôle des acteurs de la prévention.
- S'approprier les principes généraux de prévention.
- Connaître le fonctionnement du CSE/CSSCT : rôles, moyens, missions et articulation.

Jour 2 – Identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels

- Définir les notions de base de l'évaluation des risques professionnels.
- Connaître les différents risques professionnels.
- Savoir analyser les situations de travail : prescrit / réel / perçu.

- Comprendre la démarche de prévention, la méthode d'analyse et d'évaluation des risques – DUERP.
- S'approprier la méthode DUERP à travers des cas concrets.
- Connaître et savoir utiliser des ressources internes et externes pour la prévention.

Jour 3 – Missions opérationnelles : inspection, alerte, prévention

- Maîtriser les notions d'accidents du travail, de trajet, et maladies professionnelles.
- Contribuer aux enquêtes AT/MP et savoir proposer des actions correctives et préventives.
- Connaître la procédure du droit d'alerte.
- Savoir préparer et conduire une inspection de site.
- Mettre en pratique l'inspection : restitution, analyse et actions.

Jour 4 – Focus sur les Risques psychosociaux (RPS)

- Définir les RPS et le lien avec la QVCT.
- Comprendre les mécanismes de survenue des RPS et les facteurs de RPS.
- S'approprier les facteurs de RPS par la mise en pratique.
- Comprendre la démarche d'évaluation et de prévention des RPS.

Jour 5 – Réunions, communication, consultation

- Maîtriser le droit à l'information et à la consultation en SSCT.
- Savoir préparer et animer une réunion SSCT, et motiver un avis.
- Concevoir une action de communication interne et de sensibilisation des salariés.
- Élaborer un plan d'action SSCT opérationnel.
- Préparer la mise en œuvre en entreprise.



PÉDAGOGIE

- Apports théoriques illustrés, ateliers opérationnels.
- Pédagogie interactive et participative, retours d'expériences.
- Outils fournis (modèles de docs prêts à l'emploi et ressources INRS).
- Etudes de cas, jeux de rôle, workshops, vidéos, quiz.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux apprenants en amont de la formation pour faire un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Évaluation du développement des compétences via la grille d'auto-positionnement remplie à l'issue de la formation.
- Évaluation à chaud de satisfaction fournie par REZO.
- **Évaluation des acquis** : Le/la formateur/trice remplit à son tour une grille de validation des acquis basée sur les compétences et connaissances acquises.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Notre formateur est agréé par la DREETS.

Ingénieur en prévention des risques professionnels, il a occupé différentes fonctions depuis plus de 15 ans (IPRP / Expert prévention en service de prévention et de santé au travail, manager, consultant, formateur). Il pilote, accompagne, aide, facilite, sensibilise ou forme les acteurs de l'entreprise sur des sujets de prévention / management de la santé-sécurité au travail / organisation du travail / QVCT. Son parcours professionnel lui a permis d'encadrer des équipes, de former des élus du personnel, de piloter des projets et des expertises (notamment CSE) et d'intervenir auprès de centaines d'établissements tous secteurs confondus.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions.